



Bettembourg, le 04 octobre 2021

Section commune de Bettembourg

**Monsieur le bourgmestre,
Madame, Monsieur les échevins,**

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre de jour de la réunion du conseil communal du 8 octobre 2021 la motion suivante :

Motion 21

Le Conseil communal:

Vu que la commune de Bettembourg a autorisé des lotissements dans des zones d'inondation ;

Considérant que des lotissements sont sérieusement endommagés par les inondations de juillet dernier ;

Invite le collège échevinal à :

mettre en place une aide financière pour :

- la réalisation d'études par un bureau spécialisé dans le domaine de la protection des bâtiments contre les inondations ;
- et
- la mise en œuvre de mesures de protection contre les inondations.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby BIWER, Guy FRANTZEN, Sylvie JANSA, Patrick HUTMACHER,
Marco ESTANQUEIRO, Michel WARINGO